

Université de Bourgogne

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE RECHERCHE PROCES-VERBAL DE PROCLAMATION DES RESULTATS DU SCRUTIN

COLLÈGE 1 : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR Juridiques, Économiques et de Gestion

SCRUTIN DU 30 JANVIER 2024

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote du COLLÈGE 1 : PROFESSEURS ET PERSONNELS ASSIMILÉS - SECTEUR Juridiques, Économiques et de Gestion

A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :

Nombre de sièges à pourvoir	2	
Inscrits	44	
Votants	35	
Taux de participation		
Votants / Inscrits	79,55%	
Suffrages à déduire	10	
Total des suffrages exprimés	25	

Quotient électoral	12,5	
(suffrages exprimés / nombre de sièges à pourvoir)		

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Ensemble pour une université européenne et engagée	25	2	0	0	2
Total	25	2	0	0	2

B - Attribution des sièges et proclamation des élus :

Listes	Elus		
Ensemble pour une université européenne et engagée	Rachel GUILLAIN		
	Bertrand BELVAUX		

Fait à Dijon, le 2 février 2024

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Les membres du Comité Electoral Consultatif,

Dec.

Page 1 de 1